

Philosophie de la conviction politique

Qu'est-ce que la politique ?

Être de gauche, être de droite : dans les deux cas, une façon de concevoir idéalement la vie collective et son organisation. Dans les deux cas, un choix politique au sens le plus fort de ce terme dont il est pourtant si malaisé de donner une définition satisfaisante. Tentons tout de même l'exercice, sans quoi on ne comprendra pas la singularité de la conviction politique dans le tissu délicat de nos orientations personnelles.

Soit une définition à peu près opérationnelle. La politique est l'ensemble systématique des réflexions, discours, décisions et actes dont l'objet est la formation et l'organisation d'une communauté. Elle implique généralement l'élaboration de règles de vie commune et la création d'institutions chargées de leur application. En son concept moderne, la politique est liée à l'instauration d'un État incarnant le pouvoir souverain. Il faut par ailleurs toujours distinguer la politique de l'éthique,

qui ne s'attache qu'à l'agir individuel et aux jugements de valeurs, et la politique du droit, qui concerne la formalisation des normes communes, qui en tant que tel est essentiel à la politique sans que jamais celle-ci s'y réduise absolument.

Le problème est que cette réduction moderne de la politique à la question de l'État, qui précède l'apparition des concepts de gauche et de droite, peut tout aussi bien être considérée comme une décadence de l'essence vraie de la politique, au point qu'on pourrait se demander, à l'instar d'Hannah Arendt : « *La politique a-t-elle encore un sens* ¹? » N'est-ce pas transformer en profondeur le concept, que de concevoir l'acte politique comme l'instrument technique d'une organisation déterminée par une fin extra-politique, le bonheur par exemple ? Ne manque-t-on pas le plus important ici, c'est-à-dire la caractérisation fondamentalement politique de l'être humain, telle qu'Aristote a su la dire ? Il n'est pas inutile – ce sera notre première référence – de parcourir les pages lumineuses qu'Hannah Arendt consacre à cette question.

Sa thèse est simple : « *Être-libre et vivre-dans-une-polis étaient en un certain sens une seule et même chose* ². » L'Antiquité aurait été ce moment où la liberté n'était pas la fin de la politique, mais ce que celle-ci incarne et met en œuvre à la fois. Et, ajoute-t-elle, « *la politique a si rarement existé et en si peu d'endroits, que, historiquement parlant, seules quelques grandes époques l'ont connue et réalisée* ³ ». Sans idéaliser ce moment, Arendt conçoit

1. Hannah ARENDT, *La politique a-t-elle encore un sens* ?, trad. Courtine, Paris, L'Herne, 2007.

2. *Ibid.*, p. 14.

3. *Ibid.*, p. 19.

la possibilité d'une politique qui ne s'accompagne pas nécessairement d'un processus délibératif de type démocratique aboutissant à l'instauration d'un pouvoir souverain et au choix d'un gouvernant. Dès que l'on conçoit le vote comme le moyen pour un citoyen de contrôler la forme et le pouvoir d'un État qui n'est pour lui qu'un mal nécessaire en vue d'une vie sociale acceptable, on oublie l'essence de la politique, qui est dans la conjonction de la participation politique et de la liberté. Pour notre propos, cette thèse signifie que le vote peut selon les cas être considéré comme l'instrument d'un choix organisationnel, voire logistique, ou comme l'expression de l'identité humaine en sa plus grande noblesse. Et Arendt de remarquer que les moments de Révolution sont ceux où cette seconde conception prévaut, où la souveraineté du peuple se trouve réaffirmée. On considérera donc, en accord avec les conclusions d'Arendt, si ce n'est avec ses analyses historiques, que le choix politique peut être pensé en profondeur, à côté ou au-delà des considérations stratégiques auxquelles on tend à le réduire.

Le débat politique en période électorale tend à minorer cette dimension du vote. Les pages qui suivent peuvent être lues comme une repolitisation de la politique au sens d'Hannah Arendt, même si elle se déroule dans un contexte moderne, c'est-à-dire étatique. Le biais de l'opposition entre la gauche et la droite, en ce que cette alternative dépasse nous semble-t-il le choix d'un mode d'organisation, n'est pas le pire pour procéder à cette restauration du concept de politique.

Une métaphysique électorale peut se construire comme philosophie politique à partir du moment où celle-ci concerne l'essentiel de la philosophie et l'essentiel des options qui structurent une existence. Elle touche donc à la fois aux problèmes institutionnels et techniques – ceux que le gouvernement choisi va devoir résoudre – et aux problèmes de la norme idéale de ce que doit être l'État au vu de la nature de l'orientation philosophique fondamentale que chacun décide de donner à sa vie.

En ce sens, il y a philosophie politique quand un espace propre de représentation des problèmes politiques est institué par la philosophie, qui y pose ensuite l'ensemble systématique des concepts permettant d'élaborer complètement ces problèmes. Cela suppose aussi que la philosophie considère que l'organisation de la vie collective la concerne directement, et qu'elle ne réduit précisément pas à une simple question matérielle.

Il convient ici de clarifier quelque peu notre terminologie, et délimiter soigneusement ce que nous appellerons la politique de ce qu'on pourrait nommer le politique. Celui-ci serait alors, en un certain sens, l'essence de la politique¹, non pas comme le trait commun à tout ce qui se donne sous le vocable de « politique » mais l'Idée rectrice et normative de toute politique effective, même si celle-ci peut s'en éloigner considérablement ou l'ignorer. Autrement dit encore : dans

1. C'est ce que propose Derrida dans une discussion au cours du séminaire du 15 mars 1982 du Centre de recherches philosophiques sur le politique de l'ENS. Cf. Jean-Luc NANCY et Philippe LACOUE-LABARTHE, édés, *Rejouer le politique*, Paris, Galilée, 1983, p. 204.

l'espace de la politique, la philosophie va s'intéresser à ce qui en constitue le noyau¹. La philosophie, si elle doit avoir une fonction non seulement critique, mais aussi constituante, ne s'insère pas, comme on aurait pu le supposer, entre la morale et la politique, mais entre le politique et la politique, entre la loi et le champ où il y a à faire ce que la loi prescrit.

L'espace conceptuel de la philosophie politique va être borné par ce qui en dit la norme et ce qui en pense la réalité sensible. Il est donc toujours à la fois un espace posé par une exigence, que l'on appellera selon les cas la justice ou le droit², et un espace saturé de tensions et de conflits d'origines très diverses, qui y sont représentés dans le rapport constitué entre des acteurs et des institutions.

Déterminée comme espace et comme scène, la politique n'est pas pour autant un lieu communautaire, ni le nom d'une unité sentimentale ou culturelle. La difficulté est que la possibilité même de la vie collective présuppose que l'identification à soi des sujets-citoyens est compatible avec la constitution d'une forme unique. Jean-Luc Nancy formule ce problème très clairement, en affirmant que « *la question est de savoir si l'être-ensemble peut se passer d'une figure, et par conséquent d'une identification, alors même que toute sa substance ne consisterait*

-
1. Cf. Denis KAMBOUCHNER, « De la condition la plus générale de philosophie politique », in Jean-Luc NANCY et Philippe LACOUE-LABARTHE, *Le Retrait du politique*, Paris, Galilée, 1983, p. 130.
 2. Le droit peut en effet être considéré comme l'unique norme *a priori* de la politique, si on le conçoit comme l'élaboration rationnelle de la liberté elle-même. Cf. notamment Johann Gottlieb FICHTE, *Fondement du droit naturel*, trad. Renaut, Paris, PUF, 1984, p. 295.

que dans son espacement¹ ». La philosophie politique est élaboration du problème de l'être-ensemble, et non d'un être-un impossible : « de communauté une, il n'y en a que morte² ».

Toute philosophie n'est pas immédiatement politique, tant du moins que la politique ne lui apparait pas comme un problème philosophique. Toute réflexion politique n'est pas non plus immédiatement philosophique, tant qu'elle ne pose pas la difficulté propre de la politique, celle du rapport entre la norme et la réalité, se donnant dans les jeux de la représentation du vivre-ensemble. Dans un ouvrage aussi remarquable que contestable, Jacques Rancière propose au contraire de considérer que la philosophie politique consiste justement à nier cette difficulté, en ce qu'elle aurait de potentiellement scandaleux. L'intérêt de cette thèse est qu'elle propose une distinction très nette entre police et politique, que l'on peut tout aussi bien considérer comme les concepts structurants de l'espace conceptuel d'une philosophie politique particulière, se donnant ici comme refus de la philosophie politique en général.

L'hypothèse de départ, que Rancière va vérifier à travers un vaste parcours dans l'histoire de la philosophie, est la suivante : « *ce qu'on appelle "philosophie politique" pourrait bien être l'ensemble des opérations de pensée par lesquelles la philosophie essaie d'en finir avec la politique, de supprimer un scandale de pensée propre à l'exercice de la politique³ ».* Quel est

1. Jean-Luc NANCY, *Être singulier pluriel*, Paris, Galilée, 1996, p. 67.

2. *Ibid.*, p. 179.

3. Jacques RANCIÈRE, *La Méésentente*, Paris, Galilée, 1995, p. 15.

ce scandale ? Il réside dans la rupture de l'ordre provoquée par l'irruption de l'exigence d'égalité. Le conflit entre la politique et ce qu'il appelle la police va être précisément nié par la philosophie, qui va s'attacher à identifier le principe de l'égalité au principe de la légalité, sous la forme d'une communauté auto-instituée juridiquement. Penser la politique en son concept propre consiste alors à contester la négation du conflit et à permettre l'existence d'une communauté véritablement politique, qui n'annule pas toute tension dans le registre du droit. Il n'y a donc pas de retour de la politique dans le succès contemporain d'une philosophie politique conçue comme philosophie du droit : il y a occultation du politique par sa réduction au droit, occultation en même temps du sujet politique sous la personnalité juridique individuelle. Le vivre-ensemble n'est pas la paix, ni l'identification des parties au tout. Il n'est pas non plus la position formelle de Je égaux mais niés en leur revendication d'égalité. Il est dans une communauté particulière : « *La communauté politique est une communauté d'interruptions, de fractures, ponctuelles et locales, par lesquelles la logique égalitaire vient séparer la communauté policière d'elle-même*¹. »

Rancière reprend cet itinéraire sous une forme particulièrement ramassée dans ses *Dix Thèses sur la politique*². Refusant l'identification du problème politique au problème du pouvoir, et celle, corrélative, du sujet libre au citoyen, Rancière conçoit la démocratie non comme un régime politique, mais

1. *Ibid.*, p. 186.

2. Repris dans *Aux bords du politique*, Paris, Gallimard, coll. « Folio-Essais », 1998.

comme le régime de la politique. La démocratie est en effet l'institution du sujet politique, le peuple, contre la logique du pouvoir. Mais le peuple n'est pas le simple agrégat des individus : il est un être abstrait pensé comme contestation de tout privilège d'origine ou de naissance dans la détention du pouvoir. En ce sens, la politique n'a rien de naturel, ni de nécessaire, l'ordre de la force et de la richesse pouvant fort bien faire régner l'ordre de la police.

Rancière décrit le travail de la politique comme la configuration de son espace, l'espace de la manifestation des dissensus. Le consensus n'est que « *l'annulation des sujets excédentaires, la réduction du peuple à la somme des parties du corps social et de la communauté politique aux rapports d'intérêts et d'aspirations de ces différentes parties. Le consensus est la réduction de la politique à la police*¹. » Si on peut s'interroger sur la désignation des coupables d'une telle réduction et la conception du droit dont une telle pensée est porteuse, on retiendra de cette entreprise le souci légitime de maintenir à vif les tensions qui font de la politique un problème pour la philosophie. Et de la métaphysique électorale le lieu d'un débat qui va bien au-delà des questions de police.

Qu'est-ce qu'une conviction politique ?

On supposera ici que l'électeur ne choisit pas la gauche ou la droite par hasard, et que dans la multiplicité des raisons de choisir l'une ou l'autre orientation subsiste toujours une part

1. *Ibid.*, p. 252.